



CONCOURS DES VINS DE LA RÉGION DE BERGERAC ET DURAS



Concours des Vins de la Région de Bergerac et Duras

- *Élection du Vigneron de l'année 2019 -*

Jeudi 6 juin 2019
Lascaux IV – Montignac (24)

Dossier de presse

Association du Concours des Vins de la Région de Bergerac

Pôle Viticole - ZA Vallade Sud – 24112 BERGERAC cedex

Tel : 05.53.24.71.77 – josiane.bappel@fvbd.fr

FVBD
Fédération
des Vins
de Bergerac
et Duras

VILLE DE
BERGERAC

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

Vins de
Bergerac
Duras
100% SUD-OUEST FRANCE

Le Concours des Vins de la Région de Bergerac et Duras

L'histoire du Concours

On trouve des traces d'un concours départemental dès 1903, mais c'est en 1984 que la Foire Expo de Bergerac organise la première édition du concours moderne. Parallèlement à ce concours « officiel », il existait un concours à Sigoulès, organisé dans le cadre de la foire aux vins en juillet de chaque année.

Le Concours des Vins de la Région de Bergerac, dans sa présentation actuelle, **existe depuis 1994** et est inscrit au journal officiel du 10 janvier 1996, dans un arrêté désignant les organismes habilités à attribuer des distinctions aux vins.

Il est le fruit de la volonté d'un jeune vigneron et responsable professionnel de l'époque, Philippe BIAU élu président de la Fédération des Vins de Bergerac en 1992. Il a convaincu le Maire de Bergerac et les présidents de la Foire Expo et de la Foire aux vins de Sigoulès, de réunir leurs forces en créant un concours unifié. **Voilà donc plus de 25 ans que ce concours existe.**

Une Association a donc été créée à Bergerac le 9 mai 1994, par la volonté et l'adhésion de 4 institutions :

- La Fédération des Vins de Bergerac
- La Chambre Economique de la Dordogne
- Le Comité de la Foire aux vins de Sigoulès,
- La Foire Expo de Bergerac.

Cette structure, originale par sa composition, a plusieurs fois évolué au gré des évènements. C'est ainsi qu'en 2003, la Chambre Economique a laissé sa place à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, toujours membre de l'association aujourd'hui. Puis c'est en 2012 que l'association est marquée par une forte évolution avec le retrait du Comité de la Foire Expo (arrêt de cette manifestation) et l'intégration de la Ville de Bergerac et du CIVRB (Comité Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac). En 2018 il est acté le retrait du Comité de la Foire aux vins de Sigoulès.

Enfin, l'intégration de l'appellation Côtes de Duras lors du concours 2018, vient concrétiser le rapprochement des deux vignobles, opéré depuis 2015.

L'association aujourd'hui

L'association se compose de membres actifs ou adhérents répartis en deux collèges :

1. collège des institutionnels (personnes morales) :

- Fédération des Vins de Bergerac et Duras,
- Chambre d'Agriculture de la Dordogne,
- Interprofession des Vins de Bergerac et Duras,
- Ville de Bergerac

2. collège des bénévoles limité à 6 personnes physiques.

Elle est administrée par un conseil composé de 15 membres, 3 par organismes adhérents et 3 pour le collège des bénévoles.

Le Président actuel est Joël LAJONIE, vigneron à Monbazillac.

L'animation est assurée par l'équipe de la FVBD pour l'organisation, les prélèvements, la comptabilité.

L'ADN du concours

Ce Concours a permis de créer une émulation entre les Vignerons et les Négociants de la région de Bergerac et Duras soucieux de présenter le fruit de leur travail et l'excellence des vins du bergeracois et depuis 2018 ceux de Duras.

Le concours s'adresse à tous les producteurs de vins et négociants à Appellation d'Origine Contrôlée du Bergeracois, des Côtes de Duras et vins de l'IGP Périgord (produits sur l'ensemble du département de la Dordogne). Le caractère officiel et le sérieux du prélèvement des vins, assurés par un agent de la FVBD, apportent beaucoup de crédibilité.

L'originalité du Concours des Vins de la Région de Bergerac réside dans l'attribution du trophée de « **Vigneron de l'année** », élu après dégustation de l'ensemble des médailles d'or du Concours, toutes appellations confondues.

Cette tâche, difficile mais passionnante, est confiée à un « **Super-Jury** » renouvelé tous les ans. Ainsi, nous avons pu réunir depuis 25 ans des sommeliers, des chefs, des consommateurs, des médecins, des sportifs de haut niveau, des personnalités du spectacle, des œnologues, des journalistes, ...tous d'horizons différents apportant leur passion et leur part de subjectivité !

Chaque année, le lauréat reçoit une sculpture en Bronze, création de **Henri Redon**, Sculpteur à Saint-Pierre d'Eyraud en Dordogne et une barrique neuve offerte par notre partenaire historique, la **Tonnellerie NADALIE**. Ce trophée est remis en jeu l'année suivante, le nouveau lauréat peut recevoir à son tour la sculpture en Bronze. Son Prédécesseur recevant une reproduction.

Ce concours, véritable institution locale, est soutenu depuis son origine par le **Crédit Agricole Charente Périgord**.

Les Lieux du Concours

Le Concours s'inscrit dans une volonté d'animer le territoire. De 1994 à 2015, les éditions successives se déroulent alternativement à Bergerac (lors de la Foire Expo) et à Sigoulès (foire aux vins).

Depuis 2016, les organisateurs ont souhaité offrir un écrin plus emblématique pour cette dégustation. Le patrimoine historique reçoit le patrimoine vivant du Périgord, ainsi le concours a voyagé :

- ✓ 26 mai 2016, **Cloître des Récollets -Maison des Vins de Bergerac**,
- ✓ 8 juin 2017, **Château des Vigiers à Monestier**,
- ✓ 4 juin 2018, **Château de Duras**,
- ✓ 6 juin 2019, **Lascaux IV à Montignac**.

L'édition 2019 a été réalisée en partenariat avec la SEMITOUR et avec l'aide du Département de la Dordogne.

L'Organisation du Concours

Présentation

Ce concours concerne les producteurs, les caves coopératives et les négociants ouverts aux vins d'AOC de Dordogne, de Côtes de Duras et l'IGP Périgord (voir liste ci-dessous). Le concours se déroule tous les ans. Les vins doivent être présentés par des opérateurs habilités à produire ces vins et ayant fait une déclaration de revendication (vérifications faites par la FVBD).

Les millésimes en compétition, évoluent chaque année. Pour le concours 2019, les millésimes présentés sont :

- ✓ Bergerac rouge, Rosé et Blanc sec 2018
- ✓ Côtes de Duras Rosé et Blanc sec 2018
- ✓ Bergerac Rouge 2017 et 2018
- ✓ Côtes de Duras Rouge 2017 et 2018
- ✓ Côtes de Bergerac Blanc (moelleux) 2018
- ✓ Côtes de Duras Blanc (moelleux) : 2017 et 2018
- ✓ Côtes de Bergerac Rouge 2017
- ✓ Montravel blanc 2018
- ✓ Montravel rouge 2017
- ✓ Côtes de Montravel 2018
- ✓ Pécharmant 2017
- ✓ Rosette 2018
- ✓ Monbazillac 2017
- ✓ IGP Périgord Blanc, Rosé et Rouge 2018

La gestion administrative et le prélèvement des vins sont assurés par l'équipe technique de la Fédération des Vins de Bergerac et Duras. Le coût d'inscription est de 28 € par échantillons présentés. Seuls 3 concours au niveau national garantissent l'indépendance de prélèvements (Paris, Aquitaine et Bergerac).

La dégustation

Pour l'édition 2019, **234 échantillons seront dégustés** parmi toutes les appellations de Bergerac, Duras et IGP Périgord.

Les dégustateurs sont issus des métiers de bouche (Restaurateurs, Chefs, Sommeliers), de la viticulture (Vignerons, Maître de Chais, Cœnologues), du commerce (courtiers, négociants, distributeurs) et complétés par des membres de clubs Cœnophiles.

Nous réunissons ainsi environ 70 dégustateurs pour le concours principal, puis 20 pour le Grand Jury reprenant toutes les médailles d'Or et enfin 9 personnalités pour le Super-Jury qui cette année sont : Stéphanie MONTEUIL (Sous-Préfète de Bergerac), Sylvie CHEVALLIER (Conseillère Départementale chargée du tourisme), André BARBE (Directeur de la SEMITOUR) Guillaume GENSON (Cave VINEA à Brive), Christophe MAURY (Hôtel de Bouliac à Montignac), Jean-Baptiste SOULA (Bordeaux VINEAM), Pierre CARBONNIER (chroniqueur viticole), Pascal LOMBARD (Les Glycines aux Eyzies), Eric CHADOURNE (Président de la FVBD).

Le palmarès complet est dévoilé à l'issue de la dégustation, en présence des dégustateurs et de la presse.

Les Vignerons de l'année

- ✓ 1994, Luc de CONTI, pour son Côtes-de-Bergerac rouge 1992 – Château Tour des Gendres.
- ✓ 1995, Michel et Pierre LORENZON, pour leurs Côtes-de-Bergerac blanc 1994 – Château Meyrand Lacombe.
- ✓ 1996, Daniel HECQUET, pour son Bergerac Rouge 1995 – Château Puy-Servain.
- ✓ 1997, la Cave des Producteurs de Montravel-Sigoulès pour son Bergerac Rouge 1996 – Rose de Sigoulès.
- ✓ 1998, Laurent de BOSREDON, pour son Monbazillac – Blanche de Bosredon 1996.
- ✓ 1999, Laurent de BOSREDON, pour son Monbazillac – Blanche de Bosredon 1997 a reçu le trophée pour la deuxième année consécutive.
- ✓ 2000, Guy-Jean KREUSCH, pour son Pécharmant – Puy de Grave 1998.
- ✓ 2001, Daniel HECQUET, pour son Bergerac rouge – Château Puy-Servain 2001.
- ✓ 2002, Luc de CONTI, pour son Bergerac sec – Château Tour des Gendres 2001.
- ✓ 2003, Michel PROUILLAC pour son Côtes-de-Bergerac blanc – Château Prouillac 2002
- ✓ 2004, David FOURTOUT pour son Monbazillac – Château Les Tours des Verdots 2002,
- ✓ 2005, Vincent VESSELLE pour son Monbazillac – Château La Rayre « Premier Vin » 2003,
- ✓ 2006, Régis LANSADE et Robert SALEON-TERRAS pour leur Pécharmant « Les Chemins d'Orient » 2004,
- ✓ 2007, Pierre-Jean SADOUX pour son Saussignac – Château Court Les Mûts 2005,
- ✓ 2008, Philipp de HASETH MOLLER pour son Bergerac rouge – Château Monestier La Tour 2007.
- ✓ 2009, Olivier ROCHE pour son Saussignac – Château le Tap 2007.
- ✓ 2010, Philippe BIAU pour son Bergerac sec – Château de la Mallevieille 2009.
- ✓ 2011, Michel MONBOUCHE pour son Monbazillac – Château Ladesvignes cuvée Automne 2009
- ✓ 2012, David FOURTOUT pour son Côtes-de-Bergerac rouge – Grand Vin des Verdots 2010
- ✓ 2013, Betty et Serge DUBARD pour leur Pécharmant – Elixir du Château Les Farcies du Pech 2011,
- ✓ 2014, Bertrand BAUDRY pour son Rosette – Domaine du Grand Jaure 2013,
- ✓ 2015, Fabrice FEYTOUT pour son Monbazillac La Truffière Beauportail 2013,
- ✓ 2016, Marlène et Alain MAYET pour leur Côtes-de-Bergerac blanc 2015 « Domaine du Bois de Pourquié »,
- ✓ 2017, La Cave de Sigoulès pour son Saussignac 2015 cuvée « Cantéra ».
- ✓ 2018, SCEA Château Saint-Cernin-de-Labarde pour son Bergerac rouge 2017 N°1 Saint-Cernin.

La communication

La Communication des lauréats du concours et du palmarès s'établie autour des éléments suivants :

Les relations presse :

Lors de chaque édition l'Association du Concours invite les plus importants médias du département (Sud-Ouest, France Bleue, le Démocrate, Réussir le Périgord, Bergerac 95, France 3 Périgord). L'évènement bénéficie d'une importante couverture médiatique.

Les réseaux sociaux :

L'IVBD diffuse largement l'actualité du concours sur les réseaux professionnels, repris par les réseaux des vignerons et des caves coopératives.

Les médailles :

L'association du Concours édite plus de 100 000 médailles (macaron autocollant), qui permettent de distinguer les cuvées lauréates. Les vignerons ont aussi la possibilité de surpiqueur la médaille sur leur étiquette. Il s'agit d'une communication visuelle très importante sur les lieux d'achat.

Les dégustations :

Chaque année les vins médaillés sont à l'honneur lors d'évènements locaux ou régionaux. Cette année nous étions partenaires de la SEMITOUR à Bordeaux le 16 mai lors d'une présentation des sites du Périgord auprès de professionnels du tourisme et de journalistes.

La Remise des Diplômes

La remise des diplômes et celle du trophée du Vigneron de l'année, sont chaque année un évènement à part entière.

L'édition 2019 sera particulièrement exceptionnelle car elle se déroulera au « Quai Cyrano », nouveau lieu emblématique du tourisme et du vin en bergeracois. Informations à suivre...